



AUTHENTICITY

GREAT
SPAS of Europe

Signature du dossier de candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO « Les Grandes Villes d'Eaux d'Europe »

Paris, le 22 janvier 2019

L'aboutissement d'un projet européen de plus de 10 ans...

C'est le 22 janvier 2019 qu'a été signé le dossier de candidature « Les Grandes Villes d'Eaux d'Europe » à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, avant son dépôt au secrétariat permanent de l'UNESCO fin janvier 2019. En apposant sa signature, M. l'Ambassadeur de Belgique auprès de l'UNESCO, Jean-Joël SCHITTECATTE, a ainsi scellé avec ses homologues l'aboutissement d'un projet transfrontalier réunissant 11 villes européennes autour de leur patrimoine thermal. Le projet porté par la Ville de Spa et la Région wallonne sera déposé à l'UNESCO par l'Etat Tchèque, au nom de tous les partenaires.

C'est une étape importante qui vient d'être franchie dans ce dossier pour lequel les énergies sont mobilisées depuis plus de dix ans et qui soutient le rayonnement de Spa et du thermalisme européen.

Les villes candidates

11 villes situées dans 7 pays européens : Baden-Baden, Bad Ems, Bad Kissingen (Allemagne), Baden bei Wien (Autriche), Vichy (France), Montecatini Terme (Italie), Bath (Royaume Uni), Karlovy Vary, Mariánské Lázně, Frantiskovy Lázně (République Tchèque) et Spa.

La candidature

« Les Grandes Villes d'Eaux d'Europe » sont un témoignage exceptionnel de la tradition thermique européenne, phénomène urbain, social et culturel complexe qui plonge ses racines dans l'Antiquité, mais qui a atteint son apogée entre 1700 et 1930. Chaque ville s'est développée autour de ses sources minérales qui ont été le moteur d'une organisation spatiale spécifique, le tout dans un environnement paysager dédié aux fonctions thérapeutiques et sociales. Elles se distinguent par des infrastructures spécifiques incluant bains, salles de soins, buvettes, maison d'assemblées, églises, casinos, salles de théâtre et de concert, hôtels, villas et lieux de repos, toutes en étroite relation avec des promenades, des jardins et des parcs. Pionnières du tourisme moderne naissant, ces villes européennes dédiées à la santé, aux loisirs et aux relations sociales étaient les seules en concurrence culturelle avec les grandes métropoles.

Prochaines étapes

Entre le dépôt de la candidature et l'examen de la proposition d'inscription par le Comité du patrimoine mondial pour décision lors de sa réunion de juin 2020, l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) va procéder à l'évaluation du dossier : prise de connaissance du dossier, visite sur place et demande éventuelle de compléments d'informations sont au programme.

La Ville de Spa et les partenaires locaux profiteront de cette période pour lancer le plan de gestion UNESCO local et poursuivre la restauration des monuments présentant une valeur patrimoniale importante pour le projet. Citons entre autres les anciens thermes, le Waux-Hall et la Galerie Léopold II.

Objectifs

Les objectifs d'un tel projet sont de protéger, valoriser et faire vivre ces villes patrimoniales. Ce label aura

sans aucun doute une incidence positive sur la dynamique touristique et économique de la ville mais sera aussi vecteur de fierté pour les Spadois et les utilisateurs d'une ville reconnue par l'UNESCO.

Contact presse :

Sophie DELETTRE, Bourgmestre de Spa – 087/79.53.64 – 0495/41.46.63 – sophie.delettre@villedespa.be

Paul MATHY, Echevin du Patrimoine – 087/79.53.68 – 0475/25.37.61 – paul.mathy@villedespa.be

Informations générales :

Anne PIRARD, Coordinatrice locale du projet UNESCO – 087/79.53.81 – anne.pirard@villedespa.be

Sites web : www.greatspasofeurope.org - www.villedespa.be

Illus:

- Géronstère
- Anciens thermes
- Signature